

Publications de la Société Préhistorique Française

- ANNUAIRE des membres de la Société au 1.1.1949... 200 francs
 BULLETIN — Années 1904 à 1912; 1920 à 1925; 1931 à 1934; 1939; 1944 à 1948, *épuisés*.
 — Autres années jusqu'à 1951 inclus, chacune. 1000 francs
 — Années 1952 et 1953, chacune. 1400 francs
 — Années 1954 et 1955, chacune. 1750 francs
 MEMOIRES — Tome I 400 francs
 — Tomes II, III, IV *épuisés*.
 CONGRES PREHISTORIQUES — *épuisés*; sauf les suivants :
 8^e session Angoulême 1912 || 11^e — Périgueux 1934
 10^e — Nîmes-Avignon . 1931 || 12^e — Toulouse-Foix .. 1936
 chacun..... 1300 francs
 13^e Congrès Paris..., 1950, prix franco: France 1800 fr. Etranger 1900 fr.
 14^e Congrès Strasbourg, 1953, prix franco : France 1900 francs.
 Etranger 2000 francs.
 D^r M. BAUDOIN. — LA SEPULTURE NEOLITHIQUE DE BELLEVILLE
 A VENDREST (S.-M.), in-8°, Paris, 1911, 262 p., 39 fig., 16 pl. h. t.
 100 francs
 J. BLANCHARD. — HYPOTHESE DU DEPLACEMENT DES POLES, in-8°.
 Le Mans, 1942, 168 p., 26 fig., 6 tableaux..... 300 francs
 LES GRANDES CIVILISATIONS PREHISTORIQUES DE LA FRANCE,
 livre jubilaire de la S. P. F., 1954, in-8°, 112 p., prix franco :
 300 francs

Tous les prix ci-dessus sont nets sans remise, port en sus.

*La S. P. F. est acheteur et vendeur de ses publications épuisées;
 s'adresser au Secrétaire Général, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-III.*

SOMMAIRE :

SÉANCE DU 22 MARS 1956	113-138
SÉANCE DU 26 AVRIL 1956.....	139-166
C. N. R. S.	167
B. EDEINE. — Fouilles archéologiques : Techniques et matériel (4 figures)	168
ABBÉ H. BREUIL et HARPER KELLEY. — Les éclats acheuléens à plan de frappe à facettes de Cagny-la-Garenne (Somme) (12 figures)	174
G. GAUDRON. — Chaudron de la civilisation des champs d'urnes à Auxerre (Yonne) (4 figures)	192
H. ALIMEN et J. CHAVAILLON. — Industrie acheuléenne in situ de l'oued Tarès, dans les Monts d'Ougarta Sahara occi- dental) (6 figures)	202
G. LAPLACE-JAURETTE. — Découverte d'un gisement à galets taillés (Pebble culture) dans le quaternaire ancien du plateau de Mansourah (Constantine).	215
R. DANIEL. — Les gisements préhistoriques de la forêt de Mont- morency (Seine-et-Oise), (deuxième partie)	217
A. LEROI-GOURHAN. — Articles intéressant la préhistoire, parus récemment dans les périodiques soviétiques	222
Comptes rendus d'ouvrages.	224
Livres et études à signaler	173, 214, 216, 221

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Fondée en 1904, sous le nom de Société Préhistorique de France
 reconnue comme établissement d'utilité publique (Décret du 28-7-1910)
 Siège social, 250, rue Saint-Jacques, 250, Paris-V

Le Secrétaire-Général, Gérant : G. GAUDRON.

Le Mans — Imprimerie Monnoyer. — 1956.

BULLETIN

DE LA

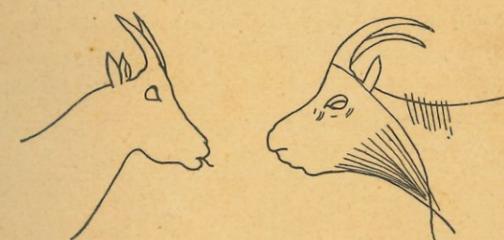
SOCIÉTÉ

RÉHISTORIQUE

FRANÇAISE

TRAVAUX de MARS-AVRIL

1956



S.P.F.

250, RUE SAINT-JACQUES

N° LIII - FASC. 3-4, publ. : JUIN 1956 - P. 113 à 224

PÉRIODIQUE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL
 DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

12 — G. Cordier, R. Galloux, A. Chenneveau, C. Bourbonnais, A propos d'une vieille découverte : la « brèche osseuse » de Vallières-les-Grandes (Loir-et-Cher).

Lors de la « réunion extraordinaire » de la Société Géologique de France, tenue au Mans du 25 Août au 1^{er} septembre 1850, l'Abbé Bourgeois présentait une « Note sur une brèche osseuse trouvée à Vallières-les-Grandes » (1). L'homme des silex tertiaires donnait des détails abondants et précis sur la conformation et le contenu de la dite « brèche » mais, par contre, les indications topographiques se réduisaient à ces quelques lignes :

(7) G. FABRE, les Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine, Paris, 1952, pp. 94, 101 et 102, sans illustration.

(8) DÉCHELETTE, Manuel, II, pp. 208-209.

(9) E. SPROCKHOFF, Die germanischen Griffzungenschwerter, Berlin 1931, ch. III : die jungen Griffzungenschwerter mit schmaler Zunge.

(10) Ct OCTOBON, Notes sur l'énéolithique dans la région toulousaine, Revue Anthropologique, 1929, pp. 403-405.

(11) Des recherches bibliographiques postérieures à la rédaction de cette note nous ont permis de constater que l'épée du Bazacle figure sur la liste des Épées de l'âge du bronze établie par E. CHANTRE (Âge du bronze, Paris, 1875, t. I, p. 129, n° 369) qui donne, comme unique référence, le Catalogue de l'Exposition universelle de Paris, 1867, qu'il ne nous a pas encore été possible de consulter.

(1) Bull. Soc. Géol. de France, 2^e série, t. VII (1849-1850), pp. 795-797.

« La brèche osseuse de Vallières-les-Grandes est située dans le vallon de la Maze, petite rivière qui coule du Nord-Est au Sud-Ouest, parallèlement à la Loire, dont elle n'est éloignée que de 4 km. »

Je l'ai rencontrée sur la rive droite, à 7 m. au-dessus du niveau ordinaire des eaux et à 25 m. au-dessous du sommet de la colline... »

Seul l'intérêt paléontologique de la découverte avait alors retenu l'attention de l'Abbé Bourgeois. Douze ans plus tard, l'écho des travaux de Boucher de Perthes ayant retenti au Collège de Pontlevoy, un professeur de cet établissement, Bouvet, s'avisait de revoir le site « avec la pensée qu'il pourrait y trouver des produits de l'industrie humaine ». Trois excursions eurent lieu à Vallières en 1862, auxquelles participèrent, ensemble ou séparément : Bouvet, les Abbés Bourgeois et Delaunay, le Marquis de Vibraye. Il s'ensuivit, en 1863, toujours devant la Société Géologique de France, une nouvelle communication de l'Abbé Bourgeois (2) sur l'intérêt de laquelle nous reviendrons plus loin, mais qui, au point de vue topographique, n'apportait qu'un élément nouveau : le nom du hameau des « Caves ». Aucune indication n'était donnée sur la distance ou l'orientation du gisement par rapport à ce hameau.

Le silence se fit alors, pendant plus d'un demi-siècle, autour de Vallières; sans doute la « brèche » avait-elle été totalement vidée à la suite des fouilles répétées de 1862. En 1922, Florance (3) signale en avoir retrouvé l'emplacement sous la conduite du D^r Houssay (4) :

« La grotte dont il s'agit est située aux Caves... elle est maintenant masquée par une maison... l'entrée est à 1 m. 50 de la maison, à 1 m. 50 du sol derrière la maison et à 4 m. au-dessus du niveau de la rivière... elle a 1 m. de hauteur d'ouverture avec 1 m. 40 de largeur ».

L'état des lieux n'ayant pas changé depuis cette description, nous avons facilement retrouvé cette « grotte », avec les indications de M. Maurisseau, propriétaire de la maison en question. Il s'agit malheureusement d'une cave creusée de main d'homme, de section rectangulaire, à parois régulières, et une rapide incursion nous a convaincus que les traces de l'Abbé Bourgeois devaient être cherchées ailleurs.

Ce point étant acquis, deux nouvelles prospections, effectuées en novembre 1955 et janvier 1956 dans les bois des pentes de l'Amasse nous ont permis de repérer et d'explorer une cavité qui correspond, sans aucun doute possible, à l'authentique gisement de l'Abbé Bourgeois. Nous la décrirons ci-après, non sans remercier un certain nombre d'habitants de la région qui nous ont prêté le plus aimable concours dans cette « re-découverte » : M^{me} Vineau, MM. Vineau père, Maurisseau, Legendre, Dorléans, Bigot. Nous avons également rencontré l'accueil sympathique de M. Ménier, maire à Vallières, qui s'est vivement intéressé à nos recherches.

Situation (fig. 5).

Rive droite de l'Amasse à environ 1200 m. en aval du hameau des Caves, soit à 250 m. (en aval également) des ruines des « Luçons » (5). Coordonnées Lambert : Nord-Sud : 269,520, Est-Ouest : 507,580. Cadastre : la cavité est située sous la parcelle n° 31, section C, lieu-dit « Le

(2) Note sur des silex travaillés trouvés dans une brèche osseuse à Vallières (L.-et-C.), d^e, 2^e série, t. XX (1863), pp. 206-208.

(3) Archéologie Préhistorique en Loir-et-Cher, Bull. Soc. Hist. Nat. et Anthropol. du L.-et-C., n° 16 (1921) pp. 234-235.

(4) Les premières traces d'activité préhistorique du D^r François Houssay remontent à 1900, année où il assista les Professeurs Mahoudeau et Capitan venus à Thenay enquêter sur les silex tertiaires. Or, trois des fouilleurs de Vallières étaient décédés depuis plus de vingt ans : Charles Bouvet le 17 septembre 1870, l'Abbé Bourgeois le 19 juin 1878, le Marquis Paul de Vibraye le 14 juillet 1878. Le quatrième, l'Abbé Delaunay s'éteignait le 16 décembre 1890, mais il était alors retiré à Vendôme et âgé de 74 ans. Il est donc des plus improbable que le D^r Houssay ait pu se faire montrer l'emplacement du gisement, sur le terrain, par un des fouilleurs de 1862 et tout porte à croire que Florance fut « conduit » par un guide qui n'en savait pas plus long que lui...

(5) Il y a sans doute eu confusion, dans la 2^e note de l'Abbé Bourgeois entre les hameaux des « Caves » et des « Luçons », qui occupent des sites à peu près identiques.

Bois de Neuville», elle s'ouvre sur la parcelle n° 43, lieu-dit « Les Luçons ». Prise en partant de l'entrée de la cavité, la distance au bord de l'Amasse est de 85 m.; le pré, occupant une largeur de 50 m., la cavité s'ouvre à 35 m. dans le bois. Une opération de nivellement a fait ressortir une différence de 5 m. 50 entre le plancher de la cavité et le niveau du pré (sensiblement horizontal). Celui-ci dominant d'à peine 1 m. le « niveau moyen des eaux » auquel s'était référé l'Abbé Bourgeois, nous pouvons nous considérer en accord avec le chiffre de 7 m. donné par lui, au jugé sans doute.

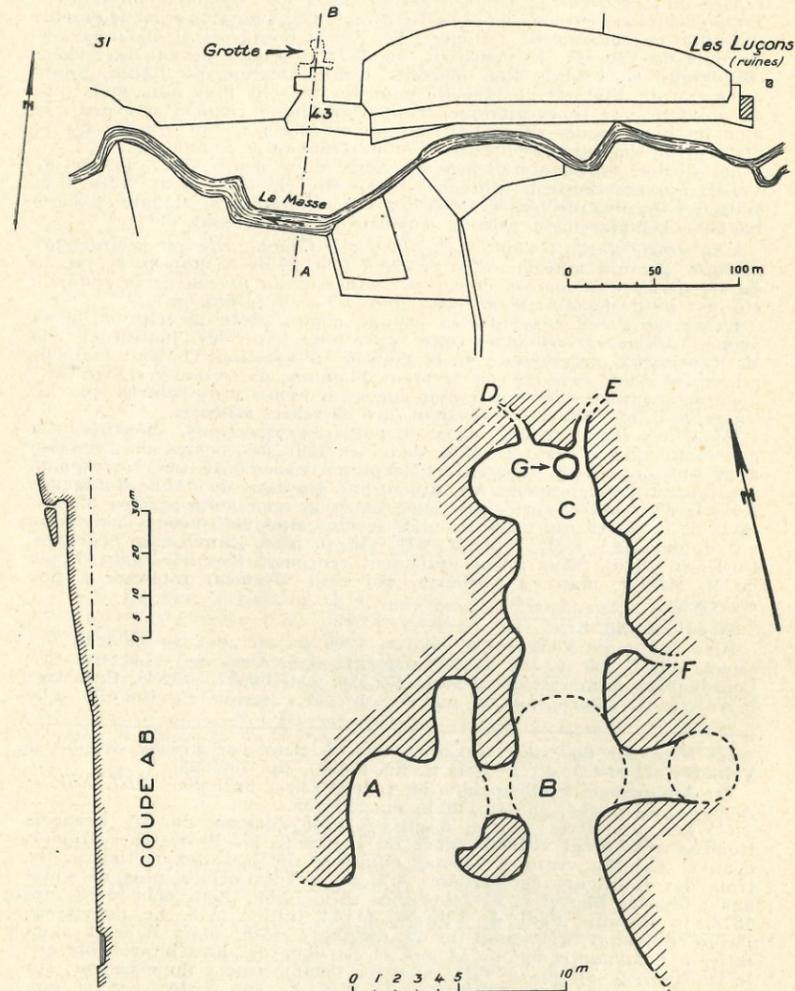


Fig. 5 — En haut, situation cadastrale de la « brèche » de Vallières-Grandes (section C).

En bas : à gauche, coupe transversale de la vallée de l'Amasse au droit du gisement; à droite, plan de la cavité. (cf. § 12).

Description.

Entre la conformation de cette cavité et la description de l'Abbé Bourgeois, la concordance est telle que les termes textuels de sa première note peuvent servir de légende au plan que nous avons relevé le 21 janvier 1956 (fig. 5) :

« La brèche osseuse de Vallières paraît consister en un filon qui se dirige horizontalement dans le même sens que la colline. (A B)

La longueur de ce filon ne m'est connue que sur un espace de 7 m. environ parce que la tranchée ouverte pour l'exploitation de la carrière n'a pas une plus grande étendue. L'extrémité N.-O., mise à découvert, se termine par une forme arrondie (A); mais du côté du N.-E., le filon paraît plonger sous les terres éboulées qui recouvrent les flancs du coteau (B C)... Du filon principal partent plusieurs petits filons (D E F) qui se dirigent dans des sens opposés et se prolongent en conservant le même caractère jusqu'à des distances inconnues, la plupart ont à peine un décimètre de diamètre.

Mais, vers l'extrémité N.-E., à l'endroit où le filon principal paraît plonger sous les éboulis de la colline, on remarque un filon vertical plus considérable (G). Ce filon, dont le diamètre est de 90 cm. au point de jonction et d'un mètre environ vers la partie supérieure, communique avec la terre végétale du sol extérieur ».

Cette cavité, creusée dans le calcaire turonien, est aujourd'hui complètement vidée, sa hauteur moyenne est de 2 m. 50. Il ne subsiste rien de la partie inférieure, qui contenait les ossements. La partie moyenne du remplissage, encore observable dans les tunnels latéraux, répond bien à la description de l'Abbé Bourgeois : « argile jaunâtre, schisteuse, happant à la langue ». Un minime lambeau de la partie supérieure, visible au départ de la cheminée G, montre, en place, des rognons de silex roulés, conformément aussi aux observations de l'Abbé Bourgeois.

Les notes originales étant difficilement accessibles, nous reproduisons ci-après la liste des espèces recueillies par l'Abbé Bourgeois, d'après sa note de 1850 :

CARNASSIERS — Hyène (*Hyoena spelea*, Gold.) assez commune; un grand Felis (Tigre ou lion); Chien ou Loup (*Canis speloeus*, Gold.) rare; Renard (*Canis vulpinaris*?, Gold.) rare; Blaireau (*Meles fossilis*, Munst.) Belette ou Putois (*Mustela très voisine du M. putorius*, Linn.) rare.

RONGEURS — Ossements, dents, molaires et incisives de Campagnols, assez rares.

SOLIPÈDES — Cheval (*Equus adamiticus*, Schloth., *E. fossilis*, Meyen) très commun.

PACHYDERMES — Rhinocéros (*R. tichorhinus*, Cuv.) très rare; Cochon (*Sus fossilis*, Gold.) assez rare.

RUMINANTS — Bœuf (*Bos primigenius*, Cuv.) très commun; Cerf, deux espèces : Cerf à bois gigantesques, dont la taille devait égaler celle de nos plus grands chevaux (*Cervus megaceros*), une autre espèce plus petite.

Quelques échantillons de cette faune ont été retrouvés dans les greniers du Collège de Pontlevoy.

La seconde note (1863) apportait un complément préhistorique en signalant les trouvailles, dans le remplissage ou dans les débris en provenant, de « quatre petites haches simplement ébauchées comme celles de Saint-Acheul » et de « petits couteaux semblables pour la forme aux plus petits exemplaires des grottes d'Arcy-sur-Cure ». Ces termes sont assez clairs pour permettre d'attribuer l'industrie au « Moustérien de tradition acheuléenne ». Il apparaît donc, et ceci est encore renforcé par la situation et l'exposition de la cavité, que le gisement de Vallières était mieux qu'une brèche osseuse proprement dite; il fut un habitat, au moins passager. A son intérêt paléontologique s'ajoute celui, moins connu, d'offrir une des rares associations faune-industrie du bassin de la Loire. L'ensemble s'apparente vraisemblablement au gisement de la Roche-Cotard, qui occupe un site à peu près analogue à 60 km. à l'Ouest, dans la vallée de la Loire.

Il était utile, pensons-nous, de faire connaître cette amusante « re-découverte » à laquelle s'attache le souvenir d'un des pionniers de la Préhistoire qui, s'il ne pouvait être suivi à travers les couches tertiaires,

n'en était pas moins un esprit d'avant-garde auquel nous devons rendre hommage.

13 — Robert-P. Charles, Note anthropologique sur un sujet du premier âge du fer découvert dans le Massif de la Sainte-Baume (Var).

CONDITIONS DE LA DÉCOUVERTE ET ÉLÉMENTS DE DATATION.

En prospectant dans le massif de la Sainte-Baume (Var), M. Yves PALUN a mis au jour, au nord du Plan-d'Aups, au lieu-dit « Coteau des Adrets », un tumulus qui a livré des vestiges d'industrie et des ossements humains.

La sépulture principale, celle qui a livré le crâne qui sera étudié ci-dessous, a donné un fragment d'aiguille ou pointe de poinçon en bronze, un poinçon en bronze avec manche en os et divers fragments de poterie. Ces vestiges ont été déposés au Musée d'Archéologie de Marseille (Château Borely) où ils ont été examinés par MM. Jacques AUDIBERT et Max ESCALON DE FONTON et datés par ces Préhistoriens du début du Premier âge du Fer.

Par la suite, ce tumulus a été réemployé, et, une tombe secondaire, trouvée en surface, n'a donné comme matériel qu'une pince à épiler, datée de l'époque de la Tène II ou III.

ÉTUDE DES OSSEMENTS HUMAINS.

Le loculus du tumulus a livré de nombreux fragments d'un squelette, mais seul le crâne s'est prêté à une reconstitution suffisante pour en permettre l'étude anthropologique.

CRANIUM d'un homme de 25 à 30 ans.

MENSURATIONS.	Diamètre antéro-postérieur maximum	177,5
	— transversal maximum	141
	— frontal maximum	124,5
	— minimum	(99)
	Hauteur de la face (nasion-prosthion)	61,5
	Hauteur du nez	44
	Largeur du nez	23,5
	Longueur de la voûte palatine	(39)
	Largeur de la voûte palatine	31

INDICES :	céphalique	79,4
	fronto-pariétal	70,2
	fronto-frontal	79,3
	nasal	53,8
	palatin	79,5

CARACTÉRISTIQUES : mésocrâne, eurymétopé, front très divergent, chamærhinien, leptostaphylin (limite méso).

OBSERVATIONS :

Norma verticalis. Boîte crânienne de type sphénoïde. Les lignes de suture, assez compliquées, sont encore béantes; on ne note qu'un début de synostose au niveau de l'obéliion. Le massif facial est visible.

Norma lateralis. Le profil est régulièrement galbé; le front est assez redressé, le vertex situé peu en arrière du bregma; un méplat très net s'étend de l'obéliion au lambda, se prolongeant même sur la partie supérieure de l'occipital. Les crêtes temporales sont très accusées; il n'y a pas de chignon occipital.

Norma occipitalis. La voûte est élevée, subcarénée; les bosses pariétales sont très nettes. La suture lambdoïde est très compliquée, mais il n'y a pas d'os wormiens. Les empreintes des muscles de la nuque sont très accusées.

Norma facialis. Le front est bombé, avec des saillies latérales très nettes; la glabelle est volumineuse et les arcades sourcilières bien marquées.

Massif facial. Les éléments du massif facial sont trop précoces pour permettre une description détaillée. La partie du malaire droit, qui est conservée, laisse prévoir une face assez large à pommettes saillantes. Le

nez, assez large, devait être plutôt saillant si l'on en juge par l'implantation des os nasaux; le bord inférieur des échancrures est légèrement dédoublé. Il y a un très net prognathisme facial et alvéolaire.

La voûte palatine est allongée et profonde. L'arc dentaire est elliptique fermé. Se trouvent en place, Cd, M₁ et M₂ avec quatre cuspidés), M₃ (avec trois cuspidés bien développées et un petit tubercule en arrière); toutes sont saines, M₁ et M₂ sont très usées, M₃ est à peu près intacte.

CONCLUSIONS. D'après ses caractères (crâne moyen à voûte élevée, front très divergent, face large et prognathe, nez large, voûte palatine allongée), ce sujet est d'un type tout à fait conforme à celui d'un sujet de l'Énéolithique inférieur de la grotte de l'Adaouste (*Bull. Soc. préhist. fr.*, t. L, 1953, pp. 12-13) et à celui de sujets de l'âge du Bronze provenant des environs de Marseille (*Bull. Soc. préhist. fr.*, t. L, 1953, pp. 123-26); il se range indiscutablement dans la race méditerranéenne, type atlanto-méditerranéen, type qui semble avoir été l'élément constituant essentiel de la population de Basse Provence dès la fin du Néolithique (*Rev. Et. Lig.* année XVII, 1951, pp. 132-41).

Dans des études antérieures, nous avons noté d'importants mouvements de populations en Basse Provence, qui avaient entraîné un afflux de populations alpiennes au début de l'Énéolithique (*Bull. Muséum H. N. Marseille*, t. XII, 1953, pp. 9-17; *Cahiers lig. Préhist. Archéol.*, n° 1, 1952, pp. 56-61) suivi d'une réaction des autochtones contre ces derniers dans le courant de l'Énéolithique (*ibid.*, pp. 29-56 et 61). Il semble que la Basse Provence n'a pas été troublée dans le cours de l'âge du Bronze, et c'est à ce facteur que nous avons attribué l'élimination d'éléments « étrangers » parmi les caractères de la population pendant cette période (*Bull. Soc. préhist. fr.*, t. L, pp. 125-26).

Il serait intéressant que des découvertes de sépultures de l'âge du fer en Provence, en nombre suffisant, permettent d'apprécier l'importance et l'origine de migrations ayant intéressé cette région au moment de l'apparition de la civilisation du fer. Pour ce qui est du sujet que nous avons décrit ci-dessus, il s'agit sans conteste d'un indigène.

14 — L. Cayeux, Une cachette d'outils pressigniens au Havre. L'extraordinaire dispersion des silex taillés en provenance du Grand-Pressigny, à l'époque chalcolithique, provoque de temps à autre la découverte fortuite de pièces qui prouvent l'importance de cette industrie préhistorique destinée aux échanges et à l'exportation. De nombreux auteurs ont illustré cette particularité par des publications, et déjà longue est la liste des trouvailles, constituées de pièces isolées ou en groupe, généralement des poignards. Parfois ces ensembles de pièces représentent des dépôts ou des cachettes.

En ouvrant une nouvelle route au sud de la Forêt de Montgeon (nouveau tracé du Chemin dép. 32) je trouvai par hasard un grattoir brun en silex du Grand-Pressigny, légèrement accidenté. Une recherche effectuée aux environs immédiats mit au jour une douzaine de pièces faiblement enterrées et sans doute groupées à l'origine, puisque recueillies sur quelques mètres carrés. Cette trouvaille n'est nullement sensationnelle, mais elle est précieuse, au titre de la préhistoire locale, pour l'étude de l'époque chalcolithique si difficile à discriminer dans le pays de Caux où l'influence campignienne reste très forte jusqu'à l'apparition des métaux. L'apparence du lot est homogène; les pièces, enfouies dans une argile sablonneuse, sont lustrées (*fig. 6*).

Les échantillons les plus typiques sont des grattoirs sur bout de lame, manifestement repris dans de belles lames pressigniennes, sans doute déjà brisées. Le plus long mesure 12 cm. les deux autres 8 cm. 5 et 8 cm. (n°s 1-2-3 de la *fig.*). Viennent ensuite :

- 1 grattoir discoïde, d'une technique fréquente au chalcolithique, un grand cône lisse accompagné de deux petits cônes géminés. (n° 4).
- 1 couteau à dos abattu, débité sur les deux faces (n° 5.)
- 1 couteau atypique, plus petit, jaune ocre.
- 1 grattoir sur lame épaisse, repris tout autour (fragment) (n° 6.)
- 1 pointe, provenant d'une extrémité de lame, retouchée sur la face plane et pouvant constituer une monture de javeline (n° 7.)
- 1 grattoir trapézoïdal (éclat utilisé)
- 1 pointe de flèche à tranchant transverse, longue, étroite (n° 8.)
- 2 éclats utilisés, avec ancienne bordure de lame.